

Fonds fiduciaire d'expertise-conseil canadien pour l'environnement mondial au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de la Banque mondiale

Organisme donateur	Agence canadienne de développement international (Direction générale des programmes multilatéraux) et Environnement Canada (Direction générale de la technologie environnementale)
Institution bénéficiaire	Division de l'environnement mondial de la Banque mondiale
Pays admissibles	Pays participant au Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
Secteurs admissibles	Les secteurs clés visés par le FEM : changement climatique, biodiversité, eaux internationales et appauvrissement de la couche d'ozone
Affectations admissibles	Missions de courte durée et services consultatifs concernant l'identification, la préparation et l'évaluation des projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), dont des activités de planification et d'élaboration de politiques
Montant maximum par affectation	100 000 \$ US - Les montants supérieurs à ce seuil requièrent l'approbation préalable de l'ACDI (Direction générale des programmes multilatéraux) et d'Environnement Canada (Direction générale de la technologie environnementale)
Dépenses admissibles	Honoraires, voyage et subsistance
Admissibilité des consultants	Résidents du Canada qui sont citoyens canadiens ou immigrants reçus (25 % du montant alloué à une affectation donnée peut servir à aider financièrement des consultants des pays membres emprunteurs de la Banque et d'autres pays membres de la Banque qui financent des fonds fiduciaires d'expertise-conseil non réservés à travailler en collaboration avec les experts canadiens)

Fonds canadien pour la coopération technique (Europe centrale et Europe de l'Est et ancienne Union soviétique) à la Banque mondiale

Organisme donateur	Agence canadienne de développement international (Direction des politiques, de la planification et des programmes multilatéraux de la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est)
Institution bénéficiaire	Banque mondiale (BIRD et AID)
Pays admissibles	Europe centrale et Europe de l'Est et ancienne Union soviétique (accent particulier sur la République tchèque, la Hongrie, le Kazakhstan, la Pologne, la Russie et l'Ukraine)
Secteurs admissibles	Aucune restriction (accent particulier sur l'agriculture, l'environnement, l'énergie, les services financiers, l'exploitation forestière, la santé, la privatisation, les télécommunications et le transport)
Affectations admissibles	Missions de courte durée concernant l'identification, la préparation, l'évaluation et la supervision des programmes ou projets de la Banque, ou d'autres services consultatifs ou affectations temporaires
Montant maximum par affectation	50 000 \$ US - Les montants supérieurs à ce seuil requièrent l'approbation préalable de l'ACDI
Dépenses admissibles	Honoraires, voyage et subsistance
Admissibilité des consultants	Canadiens ou immigrants reçus (20 % du montant alloué à une affectation donnée peut servir à financer des consultants locaux travaillant avec le consultant principal canadien)